

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 11

Register: Calendrier des foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANCE-SUISSE

Indices des prix

		PRIX DE GROS		DÉTAIL 34 ART.	Coût de la vie
		France	Suisse	Paris	Suisse
FRANCE : 1938 = 100					
SUISSE : août 1939 = 100					
Janvier	1947.	874	203,3	856	154,7
Janvier	1948.	1.463	218,3	1.414	163,0
Janvier	1949.	1.944	214,4	1.935	163,1
Janvier	1950.	2.063	197,3	1.910	158,9
Février	1950.	2.057	194,9	1.920	158,3
Mars	1950.	2.102	194,7	1.906	158,0
Avril	1950.	2.095	193,9	1.922	157,5
Mai	1950.	2.082	196,8	1.906	158,2
Juin	1950.	2.035	196,1	1.845	158,4
Juillet	1950.	2.123	198,9	1.825	158,4
Août	1950.	2.207	204,8	1.925	159,4
Septembre	1950.	2.238	208,5	2.007	160,0
Octobre	1950.	2.266	212,8	2.043	160,8

Importation en France de produits suisses

POMMES DE TABLE. — Comme suite aux dispositions du titre 5 de l'avis aux importateurs de produits en provenance de Suisse, publié au Journal officiel du 22 août 1950, les importateurs sont informés qu'il pourra être procédé, à partir du 18 octobre 1950 et dans la limite de 3.200.000 francs suisses, à des importations de pommes de table en provenance de Suisse. Les importations devront porter uniquement sur les catégories A et B de chaque variété : reinettes du Canada, Bohn, Apsel, Boscop, Jaeger, Reine des reinettes. Ces importations seront effectuées sous le régime de la procédure des certificats d'importation, modèle CI. I.

Les marchandises seront dédouanées par les bureaux de douane suivants : Vallorbe, Bellegarde, Saint-Louis, jusqu'à concurrence des contingents indiqués ci-dessous :

Vallorbe 2.800.000 francs suisses; Bellegarde 200.000 francs suisses; Saint-Louis 200.000 francs suisses.

L'entrée en France des marchandises sera interdite, pour chaque bureau de douane sans publication d'un nouvel avis dès que le contingent correspondant sera atteint et, en tout état de cause, à la fin de la validité de l'accord du 20 juillet 1950.

L'indice de codification statistique à indiquer sur les six exemplaires des certificats d'importation est : 13 (J. O., 8-10-50).

BAS NYLONS. — Les importateurs sont informés que par modification aux dispositions de l'avis aux importateurs du 22 août 1950, les demandes d'autorisation d'importation concernant le poste 63 de l'accord commercial franco-suisse du 20 juillet 1950 (n° du tarif douanier français : 1.105), soit les bas de fil synthétique tricotés en Suisse, seront examinées au fur et à mesure de leur présentation dans le cadre du contingent prévu pour le premier semestre d'application de l'accord commercial précité.

Rectificatif : Importations en Suisse de voitures étrangères.

Nous avons publié dans notre bulletin hebdomadaire d'information n° 42 (du 17 novembre 1950) les chiffres relatifs aux importations en Suisse de voitures étrangères pour les 9 premiers mois de 1949 et 1950. Une erreur d'addition s'est malheureusement glissée dans ce tableau et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Nos chiffres des totaux avec autres marques par pays pour 1950 doivent être rectifiés comme suit (entre parenthèses les chiffres correspondants de 1949) :

France : 4.601 (4.925) Grande-Bretagne : 4.675 (3.749)
 Allemagne : 6.725 (2.517) Etats-Unis : 4.484 (5.208)
 Italie : 2.552 (2.185)

Ces chiffres rectifiés ne modifient pas sensiblement nos commentaires, sauf en ce qui concerne l'Angleterre dont les ventes en Suisse sont, contrairement à ce que nous avons écrit, en augmentation sur 1949.

Ces demandes d'autorisation d'importation sont valablement reçues par l'Office des changes dès le 28 octobre 1950. Elles devront être accompagnées d'une attestation de fabrication suisse délivrée par le syndicat suisse d'exportation des industries de l'habillement à Zürich (J. O., 28-10-50).

Tourisme franco-suisse

BONS POUR ABONNEMENTS DE SPORTS D'HIVER. — L'Office national suisse du tourisme est de nouveau autorisé à délivrer les « bons » des entreprises suisses de transports donnant droit à des abonnements locaux de sports d'hiver.

Ces bons sont échangeables contre des abonnements auprès des stations terminus des chemins de fer de montagne, téléphériques et monte-pentes (téléskis et funiluges).

Un prospectus donnant toutes les précisions nécessaires (prix et rayons de validité) sera adressé ultérieurement à tous nos correspondants.

Une nouveauté présentée d'une manière originale

Le 22 septembre 1950, M. Schild-Comtesse, Président de la maison ETERNA à Granges (Suisse), a tenu à Paris une conférence de presse au cours de laquelle la première montre automatique à roulement à billes a été présentée avec le succès qu'elle mérite.

Le roulement est constitué par des billes minuscules de 65/100 de millimètres de diamètre. Il faut mille de ces billes pour faire un gramme et leur légèreté leur permet, posées sur l'eau, de surnager.

Avec cette innovation, qui fait une fois de plus honneur au travail des horlogers suisses, la petite montre automatique pour femme est désormais réalisable. Le moindre mouvement féminin suffit à remonter une ETERNA-MATIC.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Dijon	4 au 19 novembre 1950.	Foire gastronomique internationale.
Paris	26 novembre au 15 décembre 1950.	Salon de l'enfance.
Paris	2 au 6 février 1951.	Salon international de présentation technique de la pièce détachée.
Nice	10 au 26 février 1951.	Foire de Nice.
Paris	22 février au 18 mars 1951.	Salon des arts ménagers.
Paris	27 février au 4 mars 1951.	Salon international de la machine agricole.
Paris	2 au 10 mars 1951.	Salon international de la photographie et du cinéma.
Toulouse	17 mars au 1 ^{er} avril 1951.	Foire de Toulouse.
Toulouse	27 mars au 1 ^{er} avril 1951.	Salon international de la machine agricole.
Lyon	31 mars au 9 avril 1951.	Foire de Lyon.
Nantes	5 au 16 avril 1951.	Foire commerciale de Nantes.
Paris	6 au 23 avril 1951.	Salon national des sports et du camping.
Bâle	7 au 17 avril 1951.	Foire suisse d'échantillons.
Besançon	28 avril au 7 mai 1951.	Foire de Besançon.
Paris	28 avril au 14 mai 1951.	Foire de Paris.
Lille	28 avril au 20 mai 1951.	Exposition textile internationale.
Bordeaux	10 au 25 juin 1951.	Foire de Bordeaux.
Paris	15 juin au 1 ^{er} juillet 1951.	Salon international de l'aéronautique.
Lille	23 juin au 8 juillet 1951.	Foire de Lille.
Lyon	23 septembre au 7 octobre 1951.	Exposition internationale du bois.